
Site pilote de paillage avec du broyat de déchets verts dans les espaces verts des collectivités

Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères et Assimi

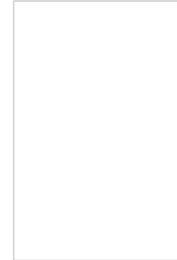
Place des Enfants de Troupe
30170 Saint-Hippolyte-du-Fort

[Voir le site internet](#)

Maud Vincent

maud.vincent@syntoma.org

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



Auteur :

CONTEXTE

Dans le cadre du plan organique (réduire les déchets verts accueillis en déchèterie), inciter les collectivités membres à broyer les végétaux et à pratiquer le paillage.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Inciter les collectivités à pratiquer les gestes de broyage et de paillage avec les végétaux issus des entretiens des espaces verts.

Résultats quantitatifs

Une Commune et une Communauté de Communes ont récupéré du broyat de végétaux pour l'utiliser dans leurs espaces verts : 40,5 m³ de broyat ont été utilisés, soit un peu plus de 12 tonnes. De plus, certaines collectivités ont mis en place des dispositifs pour éviter d'apporter leurs végétaux (tailles, tontes de pelouse) en déchèterie : compostage, broyage, ...

Résultats qualitatifs

Le personnel des services techniques des collectivités participantes est satisfait et serait favorable au développement d'une solution de broyage et d'utilisation in situ, pour les espaces verts dont ils s'occupent.

MISE EN OEUVRE

Planning

1. Rencontre du personnel technique des collectivités pilotes et information de leurs hiérarchies
2. Organisation de la journée de broyage, puis récupération du broyat par les services techniques participants
3. Bilan de l'action par le SYMTOMA qui va s'en servir comme exemple pour généraliser cette action sur l'ensemble de son territoire.

Moyens humains

L'animatrice du SYMTOMA a suivi le déroulement de cette action. Deux employés des ateliers se sont chargés de broyer, avec le personnel technique des collectivités pilotes.

Moyens financiers

Location d'un broyeur et personnel du SYMTOMA mobilisé : environ 1 400 euros pour 3 journées

Moyens techniques

Broyeur + véhicule pour transporter le broyeur et le broyat

Petit matériel pour épandre le broyat

Partenaires mobilisés

Communautés de Communes et Communes

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Action reproductible dans toutes les communes et Communauté de Communes.

Difficultés rencontrées

Les végétaux issus de l'entretien des espaces verts ne sont pas considérés comme des déchets, mais comme une véritable ressource pour les espaces verts.

Recommandations éventuelles

Sensibiliser le personnel technique et aux élus de la collectivité sur les avantages de l'usage du broyat

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | BROYEUR | ADMINISTRATION PUBLIQUE | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Mars 2015

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Christiane CHARTIER
christiane.chartier@ademe.fr
Direction régionale Occitanie